Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le 15/10/2026
ID : 011-251101549-20261008-CS_DELIB57_2026-DE

LE SYNDICAT MIXTE DES MILIEUX AQUATIQUES ET DES RIVIERES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

L'an deux mille vingt-six, le huit octobre, à quatorze heures et trente minutes, le Comité Syndical du Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques et des Rivières dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle des conférences Roger Adivèze, dans les locaux du Centre de Gestion de la Fonction Publique de l'Aude, à Carcassonne, sous la Présidence de Monsieur Eric MÉNASSI Président du SMMAR EPTB Aude.

Nombre de délégués en exercice : 50
Nombre de délégués présents ou représentés : 31
Date de convocation du Comité : 28 septembre 2026

Délégués présents :

Département de l'Aude : Mme Magali VERGNES ; Mme CHALAVOUX Joëlle ; M. Daniel DEDIES ;
SMAH Haute Vallée de l'Aude : M Jean Régis GUICHOU ; M. Pierre BARDIES ; M. Jean Louis CARBONNEL ; M. Jean Louis ARIBAUD
SIAH Fresquel: Mme Céline MEINIER ; M. François DEMANGEOT ; M. Jean Paul TABARLY
SM Aude Centre : M. Christian MAGRO ; Mme Bernadette SIRE ; M. Michel SGIAROVELLO
SB Orbieu Jourres : M. André HERNANDEZ ; Mme Marilyse RIVIERE ; Mme Christine LATTORE ; M. Xavier BEDOS
SM du Delta de l'Aude : M. Xavier BELART ;
SB de la Berre et du Rieu : M. Michel JAMMES ; M. Michel DIAZ ; M. Olivier DELER
SIAH Corbières Maritimes : Mme Marie Laure BOYER CORCUFF
Communauté de Communes du Limouxin : Mme Nicole SOCQUET JUGLARD
Carcassonne Agglo : Mme Jeannine GARINO ; M. Jacques FABRE ; M. Eric MÉNASSI ; M. Patrick SCHMITH ;
Communauté de Communes Région Lézignanaise Corbières Minervois : M. Serge MARRET ; M. Christian ROIG ;
Le Grand Narbonne : Mme Marie Christine THERON-CHET ; M. Grégory DELFOUR

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le 15/10/2026
ID : 011-251101549-20261008-CS_DELIB57_2026-DE

M. Gregory DELFOUR a été nommé secrétaire de séance.

OBJET : APPROBATION DU RENOUVELLEMENT DE LA LIGNE DE TRESORERIE

Le Président expose aux membres du Comité Syndical qu'il serait nécessaire de renouveler la ligne de trésorerie existante destinée à faire face à un besoin ponctuel et éventuel de disponibilités, pour assurer le fonctionnement courant de la structure (salaires, études non-suivi de travaux, …) en attendant l'encaissement des subventions des financeurs.

Apres consultation de la Caisse d'Epargne, du Crédit Agricole et de la Banque Postale ; le président propose l'ouverture de la ligne de trésorerie d'un montant de 800 000 € auprès de la Caisse d'Epargne, dans les conditions suivantes :

Montant plafond : 800 000 €uros
Taux intérêt : EURIBOR à 1 semaine marge 0.69%
Durée : 12 mois
Demande de tirage / remboursement : par crédit/débit d'office, aucun montant minimum
Paiement des intérêts : chaque trimestre civil par débit d'office

Les démarches se font via la LIGNE DE TRESORERIE INTERACTIVE (LTI) qui permet, via la plateforme internet de la Caisse d'Epargne, de mobiliser des fonds à tout moment et très rapidement pour répondre à un besoin de trésorerie.

Frais de dossier : 900 €
Commission de non-utilisation : 0.10 % de la différence entre le montant de la LTI et l'encours quotidien moyen ; Périodicité identique aux intérêts

Le Comité Syndical procède au vote :

Nombre de votants : 31
Pour : 30
Contre : 0
Abstention : 1

A l'unanimité des voix, le Comité Syndical :

APPROUVE le renouvellement de la ligne de trésorerie d'un montant de 800 000 €, selon les modalités exposées ci-dessus

AUTORISE le Président à signer tout document s'y rapportant.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme

Eric MÉNASSI

Président du SMMAR EPTB AUDE

Le Président,

- Certifie le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du tribunal administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de l'obtention de ce caractère exécutoire. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr